

AR Prefecture

063-216300566-20230825-2023_33-DE
Reçu le 29/08/2023
Publié le 29/08/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 25 août 2023

Nombre de membres :

En exercice	11
Présents	7
Procurations	4
Votants	11

L'an **deux mille vingt-trois** le **vendredi 25 août à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FONTENETTE Alexis, FAURIAT Jonathan et GUILLY Philippe.

Date de la
Convocation :
17/08/2023

Absents ayant donné procuration : M. BONNET Christian représenté par M. FAURIAT Jonathan, M. FOUGERE Gilles représenté par M. DUGNAS Sébastien, Mme GRAZON Roseline représentée par M. GUILLY Philippe, M. VAISSE Bernard représenté par Mme ECHALIER Marilyn.

VOTES :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Absent :

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

**Délibération
N°2023_33**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'après contrôle réalisé par le SIAEP du Bas Livradois, des poteaux incendie de la commune, il est nécessaire de procéder à des réparations sur 4 poteaux à Espinassier, Les Bongats, La Roche et Lachamp.

**Objet : Réparation
de 4 poteaux
incendie – devis à
valider**

Le SIAEP du Bas Livradois a établi un devis qui s'élève à 903,00 € HT – soit 1083,60 € TTC.

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal.

Considérant que ces travaux sont indispensables pour la sécurité incendie de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ➔ **Valide** le devis du SIAEP du Bas Livradois d'un montant de 903,00 € HT – soit 1083,60 € TTC pour la réparation de 4 poteaux incendie ;
- ➔ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le devis ;

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 29/08/2023
et publication le 01/09/2023

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

